

EVALUATION PEDT

Communauté de communes des Vosges du Sud (secteur de l'ex-CCPSV)

Le PEDT concerne:

Les communes de l'ex-CCPSV (Communauté de communes du pays-sous-vosgien) : Anjoutey, Bourg-sous-Châtelet, Felon, Etueffont, Grosmagny, Lachapelle-sous-Rougemont, Lamadeleine-Val-des-Anges, Leval, Petitefontaine, Petitmagny, Romagny-sous-Rougemont, Rougemont-le-Château, Riervescemont, St-Germain-le-Châtelet.

Le PEDT concerne : 627 élèves, 11 écoles (26 classes).

« Comité de Pilotage » :

La composition du « comité de pilotage » : élus, techniciens, usagers, représentants des parents d'élèves, directrices des accueils périscolaires et enseignants.

Le « comité de pilotage » PEDT (scolaire et périscolaire) de notre territoire (ex-CCPSV) s'est réuni : deux fois par an les premières années et une fois cette année (contexte de fusion) et peut également se réunir si le besoin s'en fait sentir.

En sus du « comité de pilotage », le thème des rythmes scolaires a été abordé au sein des conseils d'écoles régulièrement dans chaque secteur scolaire permettant de faire un focus au plan local.

Notre territoire comporte 4 secteurs scolaires :

- Anjoutey, Bourg-sous-Châtelet, Felon, Romagny-sous-Rougemont, St-Germain-le-Châtelet,
- Etueffont, Lamadeleine-Val-des-Anges,
- Grosmagny, Petitmagny,
- Lachapelle-sous-Rougemont, Leval, Petitefontaine, Rougemont-le-Château.

Le PEDT comporte un état des lieux de notre territoire mais également des orientations éducatives qui sont les suivantes :

- Permettre à la population d'avoir accès aux diverses actions proposées sur l'ensemble du territoire.
 Mise en place d'une politique tarifaire modulée, d'actions et d'espaces éducatifs.
- S'adapter aux particularités géographiques et démographiques du territoire dans la mise en œuvre de projets.
 En proposant des actions en adéquation avec les publics et réparties de manière cohérente sur le territoire.
- Développer et mettre en cohérence des actions éducatives.
 En impulsant des moments de réflexion et de concertation sur le rythme de vie de l'enfant.
- Favoriser l'épanouissement culturel, physique et intellectuel de l'enfant.
 Par la mise en place d'activités éducatives les plus diversifiées et par un engagement participatif des enfants et des acteurs.

Aucune remarque concernant ces orientations n'a été faite.

Quelques années après la mise en place des nouveaux rythmes scolaires et du PEDT, il convient de faire le bilan avec tous les acteurs éducatifs c'est-à-dire les enseignants, les directrices des accueils périscolaires et les représentants des parents d'élèves.

Des réunions ont été effectuées :

- avec les directrices des périscolaires,
- avec les enseignantes
- avec les représentants des parents d'élèves.
- Dernièrement, une réunion commune avec un représentant par secteur scolaire (enseignant, représentant de parents d'élèves, élu et directrice d'accueil périscolaire) ainsi que les techniciens de la Communauté de communes des Vosges du Sud, l'élue référente à la vie scolaire et périscolaire et les représentants des institutions. Ce temps a permis de restituer les remarques émises lors des réunions précédentes et de compléter celles-ci.

1. BILAN de ces réunions :

1. La régularité de la journée est appréciable.
2. Les 5 matinées permettent plus d'apprentissages surtout les apprentissages fondamentaux qui seront positionnés le matin d'où réadaptation de la part des enseignants concernant l'emploi du temps.
3. Les après-midis sont courts, ils ne permettent pas des apprentissages optimums.
4. Peu de possibilités d'activités l'après-midi en maternelle car les enfants dorment souvent jusqu'à 15h ou ne dorment pas du tout (cf : micro sieste dans les bus).
5. L'après-midi raccourci a un impact sur la sieste, entre la contrainte des transports scolaires et quelques fois la non proximité des périscolaires.
6. Les contraintes de transport (RPI) ne permettent pas de dissocier les horaires des écoles maternelles et des écoles élémentaires
7. Les enseignants remarquent que l'organisation de la semaine actuelle ne permet pas de noter une amélioration des résultats scolaires ni une dégradation bien qu'un secteur scolaire a quand même remarqué une baisse des résultats en français et maths sur des évaluations identiques à celles en cours avant la réforme des rythmes.

Ensuite, concernant le respect des rythmes chronobiologiques, il s'avère qu'ils ne sont pas forcément respectés. Il n'y a pas sur notre territoire d'allongement de la pause méridienne. Pendant ce temps, les accueils périscolaires ont adapté leurs activités afin de tenir compte du rythme de l'enfant et de pallier cette problématique.

Autres points soulignés :

- Depuis la mise en place de ces nouveaux rythmes la fatigue des enfants est indéniable (constat de la part de tous).

- Tous les acteurs s'accordent à dire que le jeudi est une journée très compliquée : fatigue et concentration à minima pour tous les élèves.
- Plus d'accidents ou incidents sont à noter.
- Plus de fatigue avant les périodes de vacances.
- Des épisodes de maladie plus fréquents qu'auparavant.
- La fatigue peut être également due :
 - Aux activités extrascolaires proposées le soir (beaucoup d'enfants pratiquent des activités en soirée malgré la fatigue constatée).
 - A l'heure du coucher plus tardive.
- Les enfants après les cours ont besoin de bouger (après-midi plus court mais sans récréation)

Les temps informels étant plus difficiles à gérer, une charte du bien vivre ensemble a été élaborée sur tout le territoire avec la participation de tous les enfants et un règlement de transport plus approprié pour pallier cette problématique. Ces deux règlements ont donné toute satisfaction. Cependant, il est judicieux de les présenter aux enfants et leurs parents à chaque début d'année scolaire. Les équipes éducatives (école et ALSH) doivent veiller à se les réapproprier également surtout en cas de changement de personnel.

Au départ, pour tenir compte du rythme de l'enfant, il avait été décidé de ne pas assouplir le taux d'encadrement (qualité du service) et d'intégrer le temps des TAP dans les activités périscolaires, afin de permettre à l'enfant de se « poser » en sortant de l'école (goûter). Or, les enfants ayant besoin de bouger, s'est intercalé avant le goûter un temps de détente. De ce fait, les activités se sont décalées aux horaires existants avant la réforme des rythmes. Ce fonctionnement correspondait à une évidence au niveau de l'encadrement mais a généré de l'insatisfaction au niveau des familles qui se sont senties spoliées au niveau des activités spécifiques. Dans la réalité, les activités spécifiques proposées à tous les enfants au début de la réforme à un quelconque moment de l'année se sont limitées à un espace géographique restreint. Nous n'avons pas été suffisamment attentifs à ce glissement (constatation des personnels des périscolaires).

La nouvelle organisation scolaire a généré une réadaptation des familles :

- Il existe moins de lien avec les écoles.
- Moins de fréquentation des accueils périscolaires :
 - Les parents ou la famille récupèrent leurs enfants (réadaptation des emplois du temps des parents)
 - Les enfants rentrent seuls plus souvent.
 - Le coût et les horaires peuvent être un frein.
 - Il n'existe pas de temps extrascolaire le mercredi sur notre territoire (trop peu d'inscriptions)

2. Pistes d'amélioration :

- Garder à l'esprit que le rythme scolaire doit être en lien avec les rythmes chronobiologiques des élèves.
- Favoriser l'accueil de chacun avec ses différences et ses envies au sein du collectif
- Susciter l'ouverture sur l'extérieur.

- Ne pas perdre de vue que l'enfant est au cœur du dispositif PEDT: l'intérêt de l'enfant doit rester notre priorité
- Revoir les temps de transport (bien trop long sur certains secteurs).
- Prévoir une coordination entre la semaine scolaire des écoles et des collèges.
- Proposer des réunions «de présentation et de bilan des activités périscolaires » pour un retour aux parents.

Aujourd'hui, des temps de coordination existent entre les acteurs éducatifs :

Avant la rentrée scolaire, les enseignants, les animateurs périscolaires, les agents de service, les ATSEM et les accompagnatrices de bus se retrouvent par secteur scolaire pour :

- Etablir le bilan de l'année écoulée,
- Formaliser une journée de l'enfant et donc organiser au mieux le lien entre les différents intervenants pour l'année scolaire future.

Lors des réunions de rentrée, tous les acteurs qui gravitent autour de la journée de l'enfant sont présents.

Il est prévu d'aller plus loin et de formaliser une rencontre de conseil d'équipe éducative (enseignants, directrice accueil périscolaire et représentants des parents d'élèves) au cours du premier trimestre permettant d'évoquer les différents projets de chacun et tendre vers une véritable démarche de co éducation.

De même, il serait intéressant de formaliser lors dernier conseil d'école un temps dédié au bilan des activités périscolaires présentées par la directrice de l'accueil.

3. Fusion et rythmes

Suite aux élections présidentielles, un décret permettant aux collectivités de proposer une autre organisation de la semaine scolaire devrait paraître.

Quoi qu'il en soit, concernant le territoire de l'ex-CCPSV, aucun changement ne sera effectué pour l'année scolaire 2017/2018.

La prise de compétence scolaire et périscolaire sur l'ensemble de l'EPCI (Communauté de communes des Vosges du Sud) est prévue pour la rentrée 2018. Par conséquent, les rythmes scolaires seront revus pour cette date : l'année 2017-2018 est un temps privilégié pour mettre en place une politique scolaire et périscolaire commune à notre nouveau territoire.

Par contre, dès aujourd'hui, sur certains secteurs du territoire de l'ex-CCPSV, des questionnaires concernant l'organisation des familles sur la semaine scolaire, la fréquentation des accueils périscolaires et les activités extrascolaires des enfants ont été distribués aux familles sur différents secteurs. Les résultats du « sondage » concernant les différentes possibilités d'organisation de la semaine scolaire montre que le choix premier des familles serait un retour à la semaine de 4 jours ou rester sur l'organisation actuelle.